

Saisir et pointer ses commissions en quelques clics

Saisir et pointer les commissions reversées par les assureurs n'est pas, avouons-le, la partie la plus productive de la gestion d'un cabinet de courtage. Et si vous réduisiez ce temps pour le consacrer à l'accompagnement de vos prospects et clients ?

Le logiciel adhoc vous permet d'exploiter les fichiers **EDI503 de reversement de commissions** déposés par vos principales compagnies partenaires sur la [plateforme EDImessage d'EDICourtage](#).

A partir de ces fichiers, adhoc crée les quittances non confiées, pointe les commissions et comptabilise leur règlement. Vous disposez ainsi d'une gestion affinée et d'une comptabilité à jour en temps réel.

A l'occasion de la parution de [notre nouvelle documentation sur l'EDI503](#), (re)découvrez cette fonctionnalité.

Vous avez des questions, ou des suggestions pour améliorer le traitement de ces fichiers sur le logiciel adhoc ? N'hésitez pas à adresser un message à support@adhoc-gti. Nous étudierons vos demandes et vous aurez peut-être le plaisir de voir apparaître vos idées dans l'une de nos prochaines versions !

L'équipe adhoc-gti



Retrouvez nos nouveautés sur le [site de documentation](#), accessible depuis votre logiciel adhoc.

Tapez "**Quoi de neuf ?**" dans la zone de recherche du site.

Suivez notre actualité sur LinkedIn